

Avis de convocation à une Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de Pictet TR (la «Société»)

LUXEMBOURG, LE 22 JANVIER 2025

Pictet TR

Société d'investissement à capital variable
15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg n° B 135664

Madame, Monsieur,

Les actionnaires de la Société sont informés par la présente que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 13 janvier 2025 n'a pas été en mesure de délibérer, le quorum n'ayant pas été atteint. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«**Assemblée**») aura lieu le 6 février 2025 à 16h00 (heure de Luxembourg) au siège social de la Société, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec le même ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

- 1. *Version anglaise de l'ensemble des modifications et des reformulations des statuts dans le formulaire joint à la présente en Annexe.***
- 2. *Divers***

Les actionnaires sont informés par la présente que la décision de l'Assemblée sera adoptée sans exigence de quorum à la majorité des deux tiers des votes exprimés à l'Assemblée.

Les droits d'un actionnaire de participer à l'Assemblée et d'exercer un droit de vote lié à ses actions sont déterminés en fonction des actions qu'il détiendra à la date de comptabilisation du 1^{er} février 2025.

Les actionnaires qui ne peuvent prendre part à l'Assemblée sont invités à remplir et à signer le formulaire de procuration ci-joint. La procuration préalablement envoyée pour la première assemblée générale extraordinaire des actionnaires restera valide.

Les actionnaires sont informés que le texte des modifications proposées et l'ébauche des statuts consolidés qui en résulteraient sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette question et attendons votre réponse.

Les statuts, le prospectus, les informations clé, le rapport semi-annuel non audité et le rapport annuel audité du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Représentant en Suisse

Pictet Asset Management SA
60, rte des Acacias
1211 Genève 73

Service de paiement en Suisse

Banque Pictet & Cie SA
60, rte des Acacias
1211 Genève 73

Veillez agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le conseil d'administration



Elisabeth Ödman



Tracey McDermott

Annexes:

- Formulaire de procuration.
- Version anglaise des statuts complètement amendés et reformulés en version track changes.

Formulaire de procuration pour l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires

Pictet TR

Société d'investissement à capital variable
15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg n° B 135664

Je/Nous, soussigné(e)s,, ayant mon/notre adresse/siège social sis....., étant

titulaire(s) de actions de Pictet TR, une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, (la «**Société**»)

donne/donnons, par la présente procuration, tous les pouvoirs (avec droit de substitution) au Président de l'Assemblée (comme défini ci-dessous) et/ou à tout employé de Maître Josiane Pauly, notaire de résidence à Niederanven, Luxembourg (le «**Mandataire**») ou à tout autre notaire et ses employés au Luxembourg, afin de me/nous représenter lors de

l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société (l'«**Assemblée**») qui se tiendra le **6 février 2025 à 16h00** au siège social de la Société, ou à toute autre date à laquelle cette Assemblée sera reportée ou reconvoquée avec le même ordre du jour, qui se présente comme suit:

ORDRE DU JOUR

	Pour*	Contre*	Abstention*
1. Version anglaise de l'ensemble des modifications et des reformulations des statuts dans le formulaire joint à la présente en Annexe.			
2. Divers.			

*Veuillez sélectionner l'une des trois options pour chaque résolution, sans quoi la procuration sera déclarée nulle et non avenue.

et, de manière générale, poser tous les actes nécessaires ou appropriés pour l'exécution de cette procuration, notamment mais sans s'y limiter, voter et adopter toutes les modifications à l'ordre du jour ou les résolutions présentées lors de l'Assemblée.

J'accepte/nous acceptons par la présente d'indemniser pleinement le Mandataire, et de faire en sorte qu'il demeure pleinement indemnisé, contre tous les coûts, réclamations, dépenses, pertes, responsabilités et dommages subis par le Mandataire en rapport avec les pouvoirs qui lui sont conférés dans la présente procuration ou dans l'exercice de tout pouvoir qui lui est conféré, ou censé lui être conféré, par la présente procuration.

Je confirme/nous confirmons et j'accepte/nous acceptons expressément de ratifier et de confirmer tous les documents, actes, actions et choses que le Mandataire exécute, fait ou prétend exercer ou faire dans l'exercice des pouvoirs conférés, ou censés être conférés, par la présente procuration.

La présente procuration est régie et interprétée conformément au droit luxembourgeois.

Tout litige découlant de la présente procuration ou lié à celle-ci relève exclusivement des tribunaux de Luxembourg-ville.

Remarque: il est demandé aux actionnaires de renvoyer cette procuration pour le 3 février 2025 au plus tard, par e-mail (fundsdomiciliation@pictet.com) ou par fax (+352 22 02 29) ou par courrier à l'adresse:

*FundPartner Solutions (Europe) SA
Sarah Schneider
15, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg*

Le droit des actionnaires de participer à l'Assemblée et les droits de vote attachés à leurs actions sont déterminés sur la base du nombre d'actions émises et en circulation à minuit (heure de Luxembourg) le cinquième jour précédant l'Assemblée.

Signé à, le

Signature(s): ¹

¹ Veuillez joindre une copie de la carte d'identité du signataire et une liste des signataires autorisés, le cas échéant.